
De: Geipan

Envoyé: mardi 19 avril 2011 14:34

À:

Objet: CAS D'OBSERVATION CHATEAU-THEBAUD (11) NOV 2010 - AR COPIE PV EN GENDARMERIE

Bonjour,

Nous recevons ce jour la copie du PV que vous nous avez envoyé par courrier.
Nous l'étudions dès à présent.

Bien cordialement,

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>

De : Geipan

Envoyé : lundi 18 avril 2011 08:46

À :

Objet : CAS D'OBSERVATION CHATEAU-THEBAUD (11) NOV 2010 - AR DEPOT DE PV EN GENDARMERIE

Chère Madame,

Nous vous remercions pour ces précisions. Nous n'avons pas encore reçu le PV, mais cela ne saurait tarder.
Nous vous remercions pour votre contribution, et vous tiendrons informée de la suite donnée à ce dossier.

Bien cordialement,

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

12/07/2011

De :

Envoyé : vendredi 15 avril 2011 17:01

À : Geipan

Objet : réponse à votre courrier du 7 avril 2011 / vos réf. 2011/ 0007898

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre courrier daté du 07/04/2011 qui me demandait d'abord de faire faire un PV auprès de la gendarmerie et mon accord pour me mettre en contact, si besoin était, avec un intervenant 1^{er} degré.

Muni de votre courrier, comme vous me le recommandiez, j'ai fait ma déposition, à la gendarmerie de (44) hier 14 avril 2011, qui a été transmise au Geipan, certainement dans les meilleurs délais. N'ayant pas conservé de double du questionnaire que je vous ai fait parvenir, je n'ai pu le produire à la gendarmerie. L'officier de la police judiciaire m'a fait "raconter" mon observation et l'a consignée dans le procès verbal.

D'autre part, je donne mon accord pour être contactée, si besoin est, par un intervenant de 1^{er} degré.

Bien cordialement,